

**Rapport du Président**

Séance publique du  
vendredi 23 juin 2017

**11<sup>ème</sup>Commission**  
N°CD-2017-3-11-1

**Service instructeur**

DEAA - service prospective et politique  
européenne

**Service consulté**

**MODIFICATION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS AU FONDS DE  
SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES**

Résumé : Il est proposé de modifier les critères d'éligibilité des projets au Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières, datant de 2007.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 25 novembre 2016.

Le Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières (FSIT) est un outil créé par le Département du Haut-Rhin en 1994 aux fins de cofinancer des initiatives locales dans divers domaines (culture, sport, environnement...) favorisant la création de partenariats transfrontaliers et la rencontre entre les citoyens du Rhin supérieur.

Devant la diversité des dossiers reçus par notre collectivité pour émarger à ce fonds, il a paru nécessaire d'en préciser les critères d'éligibilité, ce qui a été fait à l'occasion de la séance publique du 22 juin 2007.

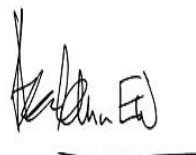
Il vous est proposé de procéder à une actualisation de ces critères, destinée avant tout à en clarifier certains aspects. Cette révision a également pour objectif d'ouvrir formellement, mais de manière exceptionnelle, le bénéfice du FSIT à des opérateurs situés hors du Haut-Rhin, à condition que le projet ait un impact sur le territoire haut-rhinois. Il s'agit enfin de prévoir une articulation entre le FSIT et le dispositif « microprojets » du programme INTERREG Rhin supérieur, dont le Département est l'un des relais sur le terrain pour la période 2017-2019.

Les critères d'éligibilité révisés ont été approuvés par les membres de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme le 25 novembre dernier.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver les critères d'éligibilité révisés des projets au Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières, joints en annexe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN